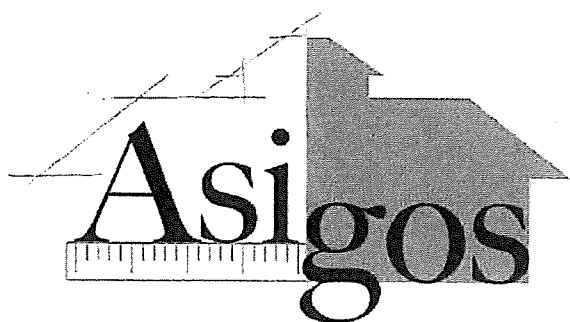




ASIGOS

PREAVIS n°09-2026, demande de crédit pour l'assainissement du réseau des conduites de chauffage et sanitaire au collège de Jolimont

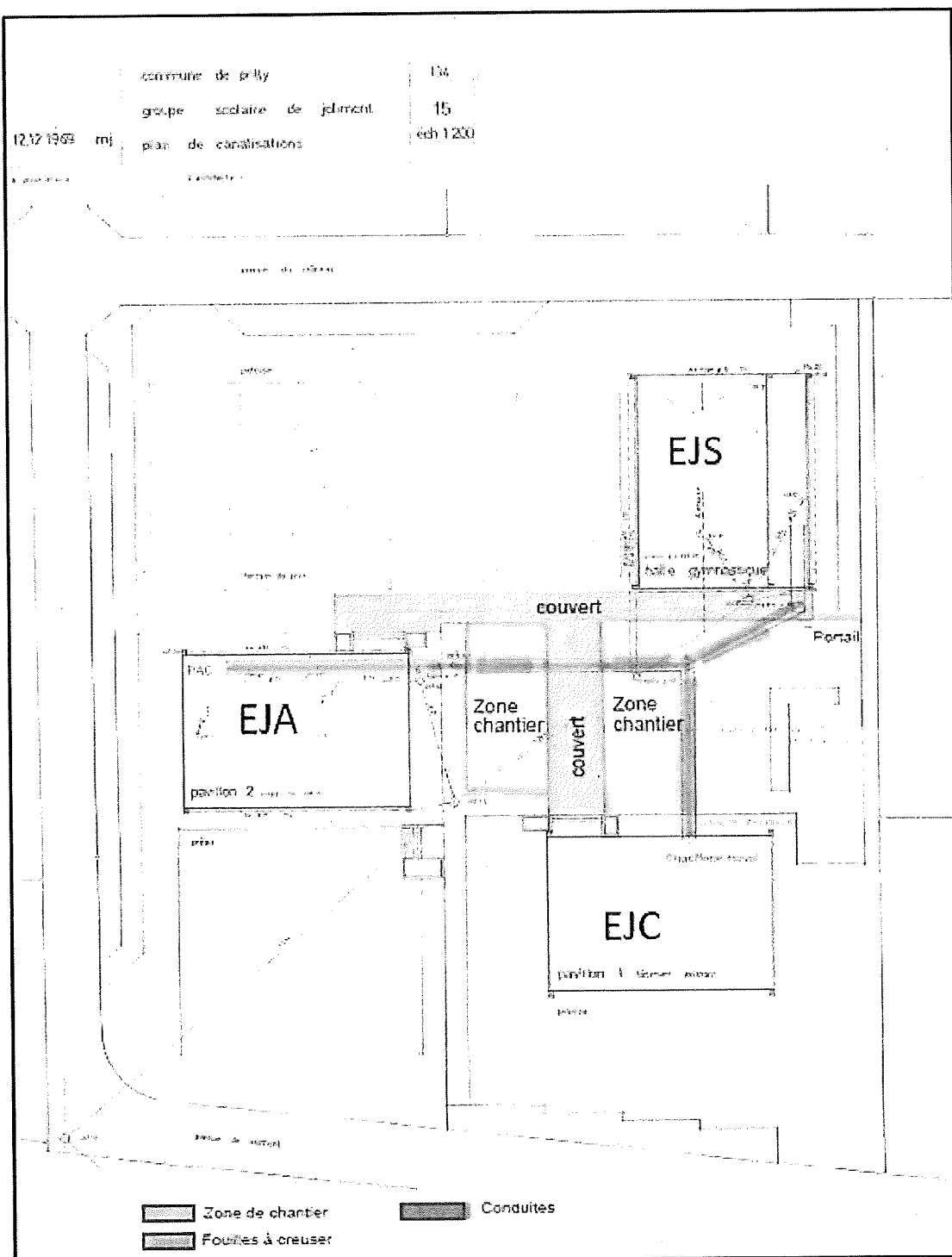
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objectif de demander un crédit de CHF 142'200 permettant de réaliser les travaux de remplacement des conduites d'alimentation principales raccordant les 3 corps de bâtiments du réseau de chauffage et sanitaire au collège de Jolimont dans l'urgence.

2. Préambule

Sur le site scolaire de Jolimont composé de 3 bâtiments, la production de chaleur se fait à l'aide d'une chaudière à gaz à condensation qui est située dans le bâtiment EJC. La production d'eau chaude sanitaire se fait à l'aide d'une pompe à chaleur située dans le bâtiment EJA. La distribution des réseaux chauffage et sanitaire s'effectue au moyen d'une gaine technique traversant le préau reliant l'ensemble des 3 bâtiments. Suite à une fuite importante sur le réseau de chauffage constatée, une entreprise a été mandatée afin de procéder à la localisation de la fuite et à sa réparation. Lors de l'intervention, il a été constaté que le réseau de chauffage est dans un état de dégradation très avancé et il y a des fuites à plusieurs endroits. L'entreprise en charge des travaux de réparation de la fuite a voulu refermer une purge qui s'est désolidarisée du tuyau à cause de la corrosion, il n'est même plus possible d'effectuer des soudures de réparation tellement le métal est corrodé. Actuellement le réseau de chauffage ne fonctionne plus. Par ailleurs, le réseau d'eau sanitaire présente également un état général préoccupant, laissant apparaître également des fuites à plusieurs endroits. Au vu de ces constatations, et d'une évaluation approfondie de l'ensemble des installations nous préconisons d'effectuer les travaux de remise en état en urgence et le remplacement de toutes les conduites nécessaires au bon fonctionnement du chauffage et du réseau d'eau sanitaire pour l'ensemble du site. Ces interventions seront réalisées en site scolaire occupé mais avant la prochaine période de chauffe. L'entreprise devra prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des usagers, maintenir les accès et limiter les nuisances pendant toute la durée du chantier.



3. Les travaux à réaliser sur le site scolaire de Jolymont

13/3/16

Dans le cadre des travaux projetés, il est prévu d'intervenir sur l'intégralité du réseau principal de distribution afin de procéder au remplacement des conduites de chauffage et de sanitaire. Les travaux comprendront l'accès aux canalisations existantes, la dépose des conduites en place, la fourniture et la pose des nouvelles canalisations, ainsi que l'ensemble des raccordements, essais et mises en service nécessaires au bon fonctionnement de l'installation.

Les fouilles doivent être réalisées afin de mettre à jour les canalisations existantes. Cette intervention permettra le remplacement des conduites de chauffage ainsi que des conduites d'eau sanitaire.

Les fouilles devront être exécutées dans le respect des règles de sécurité en vigueur et faire l'objet d'une sécurisation adaptée (protection des excavations, balisage, clôtures, signalisation, etc.), les travaux étant réalisés sur un site scolaire maintenu en exploitation pendant toute la durée du chantier. Une attention particulière devra être portée à la sécurité des élèves, du personnel et des usagers de l'établissement, ainsi qu'au maintien des accès et circulations.

La production de chaleur se fait à l'aide d'une chaudière à gaz à condensation qui est située dans le bâtiment EJC. La production d'eau chaude sanitaire se fait à l'aide d'une pompe à chaleur située dans le bâtiment EJA. La distribution des réseaux de chauffage et sanitaire s'effectue au moyen d'une gaine technique traversant le préau reliant l'ensemble des 3 bâtiments.

Les 3 bâtiments scolaires sont composés de :

1. Une partie scolaire, via un DDP au bénéfice de l'ASIGOS, (8 salles de classes) EJC
2. Une partie sportive, via un DDP au bénéfice de l'ASIGOS. (Salle de gymnastique) EJS
3. Une partie parascolaire, louée par l'ASIGOS à la commune, pour l'accueil de jour (APEMS) EJA

4. Variantes proposées et déroulement prévu du projet

Quatre offres ont été demandées et étudiées par le service Domaines et Bâtiments,

Cette solution présente l'avantage d'un bon rapport qualité/prix et permet de garder une bonne maîtrise des délais et des coûts.

Dans cette option, en admettant un début du projet en octobre 2026, le planning prévisionnel est le suivant :

Travaux à exécutés : du 12 octobre au 06 novembre 2026

- 12.10 au 15.10: Découpe de l'enrobé, évacuation, réalisation des fouilles
- 15.10 au 23.10. Remplacement des conduites existantes chauffage et sanitaire dans caniveau Test et mise en service du chauffage
- 26.10 au 30.10: Remplacement des conduites existantes sanitaire et isolation dans caniveau
- 02.11 au 06.11: Remblayage des fouilles, remise en état enrobé et finitions

Notons que ce planning intentionnel reste susceptible d'évoluer en cas d'imprévus

11/37/46

5. Aspects financiers

Coût du préavis

Les coûts pour la réalisation de ces travaux sont :

Entreprise de Génie-Civil	CHF	27'000
Entreprise Chauffage	CHF	30'000
Entreprise Sanitaire	CHF	60'000
Entreprise Electricité	CHF	3000
Divers et imprévus	CHF	15'000
Total net TTC	CHF	148'000

Les incidences financières sont les suivantes :

	Total	2026	2027	2028	2029	2030
Budget d'investissement						
Montant en CHF arrondis						
Dépenses	148 000	148 000				
Subventions (à titre indicatif)	0					
Participations ou autres	0					
Total investissements net	148 000	148 000	0	0	0	0
Paramètres de base						
Durée d'amortissements	30					
Année début de l'amortissement	2027					
Année bouclage du préavis	2056					
Taux d'intérêts moyen	1.50%					

	2026	2027	2028	2029	2030
Budget de fonctionnement					
Montant en CHF arrondis					
Charge d'intérêts	0	2 200	2 100	2 100	2 000
Charge d'amortissements	0	4 900	4 900	4 900	4 900
Autres charges d'entretien					
Total charges fonctionnement	0	7 100	7 000	7 000	6 900
Total revenus fonctionnement					
Total net	0	7 100	7 000	7 000	6 900

1376

6. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la CODIR vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers intercommunaux, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASIGOS

- vu le préavis intercommunal N° 09/2026 adopté en séance du Codir du 13 août 2026 ;
- où le rapport des commissions consultées ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

prend acte :

- de l'amortissement du montant annuel de CHF 4'900.--, sur une période de 30 ans, dès le début de l'utilisation de l'immobilisation ;
- que la charge d'intérêts maximale est estimée à CHF 2'200.-- pour l'exercice 2027 avant de décroître.

décide :

- d'accepter le préavis intercommunal N° 09/2026 tel que présenté ;
- d'accorder un crédit de CHF 148'000 TTC pour la réalisation de travaux d'assainissement du réseau de chauffage et sanitaire du site scolaire de Jolimont ;
- de financer cette dépense par la trésorerie courante et/ou l'emprunt ;
- d'autoriser le Codir à prendre tous les engagements imposés par le projet en vue de sa mise en œuvre.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
DE L'ASIGOS

Le Président :

La Secrétaire :

Tony Capuano

Nathalie Prior

ASIGOS

1/337
7/16